

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 069-266910058-20240402-CA_DEL240402_2-DE



RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023



Conseil d'administration du 02 avril 2024

SOMMAIRE

I. COMPTE ADMINISTRATIF 2023	3
II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3
1- Les recettes de fonctionnement	3
2- Les dépenses de fonctionnement	4
III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5
1. Les recettes d'investissement	5
2. Les dépenses d'investissement	5
IV. Actions et Statistiques 2023	6
1. Service Senior	6
2. Service social	7
3. Service Santé	8
4. Programme de Réussite Educative -PRE	10
5. CCAS	11

I. COMPTE ADMINISTRATIF 2023

	RESULTAT CLOTURE 2022	RESULTAT EXERCICE 2023	RESULTAT CLOTURE 2023
Investissement	52 645,27 €	89 886,67 €	142 531,94 €
Fonctionnement	155 083,92 €	10 382,87€ €	165 466,79 €
TOTAL	207 729,19 €	100 269,54 €	307 998,73 €

Reports	59 634,92 €
----------------	--------------------

Résultat Cumulé	248 363.81 €
------------------------	---------------------

En tenant compte de l'excédent de l'exercice 2022 (52 645.27 € en investissement et 155 083.92€ € en fonctionnement), le Centre Communal d'Action Sociale affiche un résultat de clôture au 31 décembre 2023 de 307 998.73 €

La section d'investissement présente un solde positif de 142 531.94€.

Les restes à réaliser en section d'investissement (engagements 2023 non soldés, à réaliser sur 2024) s'élèvent à 59 634.92€. Il reste ainsi un excédent d'investissement de 82 897.02€

Le résultat à affecter en 2024 en fonctionnement s'élève donc à 165 466.79€ €

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1- Les recettes de fonctionnement

RECETTES						
CHAPITRES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA 2022/CA 2023	
Atténuations de charges (chap 013)	2 982,46 €	16,64 €	4 594,00 €	620,70 €	-86,49%	-3 973,30 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses (chap 70)	158 206,13 €	188 353,03 €	202 980,43 €	191 890,83 €	-5,46%	-11 089,60 €
Dotations, subventions et participations (chap 74)	415 116,00 €	488 000,00 €	674 000,00 €	1 050 200,00 €	55,82%	376 200,00 €
Autres produits de gestion courante (chap 75)	2,45 €	1,04 €	674,00 €	5 557,36 €	724,53%	4 883,36 €
Total des recettes de gestion courante	576 307,04 €	676 370,71 €	882 248,43 €	1 248 268,89 €	41,49%	366 020,46 €
Produits exceptionnels (chap 77)	1 487,86 €	1 834,80 €	1 908,47 €	4 504,32 €	136,02%	2 595,85 €
Total des recettes de fonctionnement	577 794,90 €	678 205,51 €	884 156,90 €	1 252 773,21 €	41,69%	368 616,31 €

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 41.69%(soit 368 616.31€) par rapport au compte administratif 2022. Elles sont constituées des ressources suivantes :

a. Atténuation de charges

Ce chapitre enregistre une recette d'environ 620.70€ au compte administratif 2023. Il s'agit du remboursement des dépenses de personnel dont les montants sont difficilement prévisibles.

b. Produits de services, du domaine et ventes diverses

Les recettes tarifaires, qui comprennent notamment la restauration des personnes âgées, le portage de repas à domicile, les activités personnes âgées..., sont réalisées à hauteur de 191 890.83€ au compte administratif 2023.

c. Subventions

Subventions	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Ville de Givors	360 000 €	400 000 €	600 000 €	863 000 €
Etat -PRE	55 116 €	88 000 €	70 000 €	80 000 €
ARS - santé et environnement				15 000 €
Etat - mois de la santé				11 000 €
Mutualp pour mois de la santé				1 200 €
MILDECA- lutte conduites addictives				30 000 €
FIR- Tiers Lieu Santé				40 000 €
Financement ville de Grigny pour CLSM				4 000 €
Financement ARHM pour CLSM			4 000 €	4 000 €
CARSAT- voyage séniors				2 000 €
Total Subventions	415 116 €	488 000 €	674 000 €	1 050 200 €

La subvention de la ville de Givors au CCAS a augmenté depuis 2021. Cette hausse répond à la volonté politique de donner au CCAS les moyens d'exercer pleinement ses missions en matière de solidarité, de santé, de politique séniors.

En parallèle, une démarche de recherche de financements a été enclenchée en 2023, avec de nouvelles recettes pour le CCAS (+ 103 200€).

d. Autres produits de gestion courante

Cela concerne le remboursement de chèques alimentaires, les régularisations de charges, etc..., à hauteur de 5 557.36€ au compte administratif 2023.

e. Produits exceptionnels

4 504.32€ concernent les produits exceptionnels réalisés au compte administratif 2023. En 2023, il est composé du produit de la cession d'un véhicule (4 500€) et de mandats annulés.

2- Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES						
CHAPITRES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA 2022/ CA 2023	
Charges à caractère général (chap 011)	241 414,38 €	233 353,85 €	301 968,34 €	377 946,19 €	25,16%	75 977,85 €
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	292 957,51 €	322 827,21 €	575 122,95 €	707 642,17 €	23,04%	132 519,22 €
Autres charges de gestion courante (chap 65)	63 884,80 €	28 047,10 €	99 358,27 €	146 580,98 €	47,53%	47 222,71 €
Total des charges de gestion courante	598 256,69 €	584 228,16 €	976 449,56 €	1 232 169,34 €	26,19%	255 719,78 €
Charges exceptionnelles (chap 67)	1 146,80 €	9 624,25 €				
Total des dépenses réelles de fonctionnement	599 403,49 €	593 852,41 €	976 449,56 €	1 232 169,34 €	26,19%	255 719,78 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (chap 042)	8 162,89 €	8 914,67 €	5 721,00 €	10 221,00 €	78,66%	4 500,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	607 566,38 €	602 767,08 €	982 170,56 €	1 242 390,34 €	26,49%	260 219,78 €

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 26.49% par rapport à 2022, ce qui représente un montant de 260 219.78€. Elles sont constituées des dépenses suivantes :

a. Les charges de personnel

Ce chapitre budgétaire est en hausse de 23.04%, il représente en 2023, 56.96 % des dépenses de fonctionnement, avec un montant de 707 642.17 €. L'année 2023 est marquée par la poursuite de l'affectation budgétaire réelle des agents du CCAS (auparavant, une partie du personnel était payée sur le budget communal) et la création de deux postes : un agent d'accueil/ administratif au service séniors et une coordinatrice du PRE. De plus, un apprenti a été recruté afin de réaliser l'analyse des besoins sociaux.

b. Les charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire en hausse de 25.16%. Il représente en 2023, 30.42 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit un montant global de 377 946.19€. Cette hausse s'explique principalement par deux éléments nouveaux en 2023 : le reversement à la ville de 49 042,43€ pour une participation aux services mutualisés et la fourniture de locaux et matériel et d'autre part, la mise en place du mois de la santé représentant une dépense de 30 000€ (mais avec des recettes liées). Ce chapitre contient aussi les dépenses liées à l'achat des repas pour le service senior (150 161.12€) et les colis des séniors distribués en fin d'année (30 186€).

c. Les autres charges de gestion courante

Ce chapitre budgétaire est en hausse de 47.53%, avec un montant de 146 580.98€.

Il comprend essentiellement :

- Les aides (secours d'urgence, aide au maintien au logement, dettes énergie, nuitées d'hôtel, ...)
- Les Chèques d'Accompagnement Personnalisés (chèques alimentaires d'une valeur faciale de 10€)
- Les subventions versées au CASC et aux associations solidaires, représentent pour 2023 le montant de 116 709.24€

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les recettes d'investissement

RECETTES						
CHAPITRES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA 2022/CA 2023	
Dotations, Fonds divers et réserves (chap 10)	2 982,46 €	6 575,75 €	426,37 €	0,00 €	-100,00%	-426,37 €
Subventions d'investissement (chap 13)				80 000,00 €		80 000,00 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	2 982,46 €	6 575,75 €	426,37 €	80 000,00 €	18663,05%	79 573,63 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (chap 040)	8 162,89 €	8 914,67 €	5 721,00 €	10 221,00 €	78,66%	4 500,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	8 162,89 €	8 914,67 €	5 721,00 €	10 221,00 €	78,66%	4 500,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 145,35 €	15 490,42 €	6 147,37 €	90 221,00 €	1367,64%	84 073,63 €

Les recettes d'investissement sont en hausse significative par rapport au compte administratif 2022 (+ 1 367.64%).

Elles sont constituées les opérations d'amortissements des biens acquis par le CCAS ces dernières années (mobilier, matériels, véhicules, ...) et en 2023, par une subvention d'investissement de l'ARS pour le Tiers Lieu de Santé à hauteur de 80 000€.

2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES						
CHAPITRES	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Ecart CA 2022/CA 2023	
Immobilisations corporelles (chap 21)	2 599,20 €	0,00 €	0,00 €	334,33 €		334,33 €
Dépenses imprévues (chap 020)						0,00 €
TOTAL DES OPERATIONS REELLES	2 599,20 €	0,00 €	0,00 €	334,33 €		334,33 €
Opérations patrimoniales (chap 041)						0,00 €
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 599,20 €	0,00 €	0,00 €	334,33 €		334,33 €

Il y a eu 334.33 € de dépenses en investissement en 2023, pour un coffre-fort et du matériel informatique.

IV. Actions et Statistiques 2023

1. Service Senior

En 2023, le service sénior s'est doté d'un accueil spécifique et a développé ses partenariats avec les services de la ville et les partenaires locaux dans l'objectif d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées et leur entourage pour favoriser le bien vieillir.

✓ **le service sénior s'est doté d'un accueil spécifique senior à partir de septembre 2023:**

- accueil et information : une ligne téléphone fixe directe a été mise en place, changement de locaux afin de pouvoir proposer un accueil spacieux et agréable aux seniors
- inscriptions aux activités, portage et restauration,
- gestion de la régie afin de centraliser tous les paiements au service senior
- nouvelle salle d'animation pour les activités

✓ **le service senior a développé ses partenariats avec les services de la ville et les partenaires locaux**

✓ **Activités proposées :**

- 2 sorties à la journée : une trentaine de personnes chaque fois
- Un séjour d'une semaine à Port Barcarès : 33 personnes
- Activités physiques de prévention : Pilate (50 inscrits) et l'aquagym (45 inscrits)
- Atelier peinture : 6 inscrits
- 10 ateliers cuisine « Délices des séniors »: en moyenne 10 personnes par séance
- 3 concours de coinche: le 6/02 (15 inscrits), le 3/04 (7 inscrits) et le 5/06 (5 inscrits)
- 3 lotos : le 23/01 (15 inscrits), le 13/03 (13 inscrits) et le 15/05 (14 inscrits)
- Un atelier animé par la CARSAT : les 5 sens en éveil (12 inscrits)

✓ **Service de restauration à la maison du fleuve Rhône :**

2 968 (seniors) + 843 (municipaux), soit un total de 3 811 repas servis en 2023 soit une baisse de -6% par rapport à 2022.

✓ **Portage des repas à domicile :**

21 899 repas délivrés en 2023, soit une baisse de -10.55% par rapport à 2022.

✓ **Gestion du Plan canicule :**

Refonte du formulaire d'inscription, 20 inscrits, 3 jours en vigilance rouge, 14 en vigilance orange, 8 jours en vigilance jaune, 293 appels effectués (des bénévoles ont été mobilisés pour les appels le week-end). 2 personnes sont venues en salle climatisée à la MDFR, pas eu besoin de recourir aux services de secours.

✓ **Portage de livre à domicile**

Lancement du dispositif à l'été 2023, en lien avec la médiathèque. Le service est proposé aux bénéficiaires du portage de repas : 5 bénéficiaires

- ✓ **Semaine bleue** associée au mois de la santé :
 - Visite et lecture à la médiathèque: 2 inscrits
 - Atelier cuisine santé : 9 inscrits
 - Reportage "les Vieux du monde entier": 57 inscrits
 - Atelier "le Gout dans l'assiette": 9 inscrits
 - Conférence prévention seniors sur les arnaques et fraudes: 23 inscrits
 - Atelier audition et lien social: 11 inscrits
 - Atelier sons et expression: 4 inscrits
 - Atelier tranche de rire: 9 inscrits
 - Atelier festif: 11 inscrits
 - Programme D'marche: 23 inscrits
 - Atelier estime de soi et bien-être: 12 inscrits

- ✓ **Festivités de fin d'année** :
 - 1 676 colis distribués,
 - Spectacles dans chacun des deux EHPAD présents sur la commune,
 - Repas à thème à la restauration : 33 personnes.

- ✓ **Continuité des activités hebdomadaires en 2023**

2. Service social

En 2023, le service social a poursuivi sa mission de service public de proximité en apportant une aide efficace et solidaire aux personnes en situation de précarité.

Les missions du service social sont multiples : accompagnement social global, aides facultatives, domiciliation, travail de partenariat, instruction des demandes d'aides légales et animations collectives.

Faits marquants pour 2023:

- adoption d'un règlement intérieur sur la domiciliation avec un contrat d'engagement réciproque,
- mise en place de commission domiciliation hebdomadaire,
- travail sur le règlement intérieur des aides facultatives.

Une fréquentation du CCAS en hausse de 65.90% en 2023 :

- 10 974 personnes: 7 487 en physique et 3 485 contacts téléphoniques en 2023
- 6 615 personnes: 4 952 en physique et 1 662 contacts téléphoniques en 2022

2023 a connu une hausse de 18.6% du montant des aides (alimentaires et financières) par rapport à 2022. Les aides financières sont prépondérantes en montant financier, avec une augmentation significative par rapport à 2022, mais le nombre de bénéficiaires reste quant à lui majoritaire pour l'aide alimentaire.

Quelques chiffres clefs pour l'année 2023 :

- 24 commissions permanentes

- 56 foyers bénéficiaires d'aides financières, pour un montant de 12 206.91€ (+40.09% par rapport à 2022)
- 156 foyers bénéficiaires de l'aide alimentaire, pour un montant de 11 469.35€ (+1.95% par rapport à 2022)
- 266 domiciliations acceptées (154 nouvelles demandes et 112 renouvellements)
- 198 domiciliés au 31/12/2023 (+ 24.53% par rapport au 31/12/2022)
- 15 dossiers d'aide légale instruits (15 dossiers personnes âgées, pas de dossier personnes handicapées ni de demande d'aide ménagères)

Les animations sociales :

En 2023, 54 personnes ont participé aux actions menées par le service (rallye santé inclus). 16 hommes et 38 femmes âgés entre 18 ans et 82 ans.

- ✓ **Ateliers alimentation et petit budget :**
 - 1 atelier ludique autour de l'alimentation et de la consommation co-animé avec la banque alimentaire et le médiateur santé dans la salle de l'orangerie.
 - 1 atelier visite des potagers du Garon.
 - 1 atelier cuisine de saison + dégustation à la salle Georges Brassens.
 - 13 participants sur les 3 ateliers dont 8 jeunes de la mission locale. 8 femmes et 5 hommes.
- ✓ **Pique-nique partagé à l'Isle Barlet :** 5 participants dont 2 femmes et 3 hommes.
- ✓ **Parcours motricité :** 6 cours d'1h assurés par les éducateurs sportifs du service des sports. 7 participants dont 6 femmes et 1 homme.
- ✓ **Théâtre de Givors :** 5 participants dont 4 femmes et 1 homme.
- ✓ **Rallye santé :** 32 participants dont 26 femmes et 6 hommes. 16 personnes étaient accompagnées par le CCAS.
- ✓ **Musée de la mine Saint-Etienne:** 11 participants dont 6 femmes et 5 hommes.
- ✓ **Parc de Courzieu :** 11 participants dont 9 femmes et 3 hommes.
- ✓ **Sortie Calicéo :** 8 participants dont 7 femmes et 1 homme.

3. Service Santé

En 2023, le service santé a continué la mise en œuvre des objectifs et actions du Contrat Local de Santé et animé le Conseil Local de Santé Mentale.

AXE STRATEGIQUE 1 : Développer l'offre de 1^{er} recours

- Premiers partenariats avec la CPTS :
 - Forum santé du 7 octobre
 - Lancement du travail sur « un village prévention » en direction des 4èmes des collèges de la CPTS en partenariat avec Addictions France.
- Création Maison de Santé Pluriprofessionnelle : ouverture prévue début 2024
- Création du tiers-lieu de santé (TLS)

- Ouverture prévue au printemps 2024
- Labellisation CNR Santé du TLS
- Lancement de la démarche de coproduction des contenus du tiers-lieu le 27 avril avec plus de 80 partenaires
- 5 ateliers de préfigurations thématiques se sont tenus en 2023 (encore 2 début 2024 et une restitution collective prévue le 12 février) réunissant entre 15 et 35 participants.

AXE STRATEGIQUE 2 : Favoriser l'accès aux droits de santé

- Médiation santé portée par l'IREPS : permanences dans les locaux du CCAS
- Mutuelle Communale
 - Lancement du dispositif en février
 - Plus de 200 adhésions touchant 300 personnes
 - Travail partenarial avec le médiateur santé et le service social du CCAS très pertinent
- Actions pour les publics les plus précaires
 - Rallye Santé organisé par le service social du CCAS (comme en 2022). 32 personnes suivis par le CCAS ont participé à la journée.
 - Création d'un lombricomposteur avec les bénéficiaires des Restos du cœur et du Secours populaire et sensibilisation à l'alimentation et aux biodéchets.
- Actions de prévention
 - Santé sexuelle : Avec le CPEF, le CeGIDD et le CDHS, action de prévention au lycée Casanova, 120 élèves ont participé.
 - Dépistages diabète, HTA, rein... lors du forum santé
 - Perturbateurs endocriniens, qualité de l'air : stand de prévention et de sensibilisation sur les marchés forains.

CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE GIVORS / GRIGNY – AXE 3 DU CLS :

- 5 comités techniques et 5 groupes de travail effectifs se réunissant tous les 2 mois.
- SISM 2023
- ✓ Elles se sont tenues durant le mois de la santé. Plusieurs thématiques ont été proposées par le CLSM mais aussi des partenaires qui ne participent pas au groupe de travail :
- ✓ Santé mentale et médiation animale : 3 ateliers organisés par la Médiathèque en direction des enfants et adolescents, ateliers tous complets avec un souhait de la part du service social de l'hôpital Montgelas de proposer une action identique en direction des seniors.
- ✓ Santé mentale & culture :
 - Stimultania et le Groupe d'Entraide Mutuelle autour de leur travail photographique « capharnaüm ». Travail collaboratif avec le GEM de Strasbourg et de présentation du travail dans différents lieux de la ville.
 - Les Amis et des Arts autour de leurs créations sur la thématique de « la santé mentale » : gros investissement de l'association avec un retour mitigé (négatif pour durant le forum santé car peu de public et positif lors de la demi-journée spécifique avec du passage nombreux et une exposition à la DAC qualitative)
 - Avec la compagnie « Second souffle » et la Mission Locale « Viens danser pour avancer ! » Valorisation d'un travail mené tout au long de l'année avec un groupe de jeunes de la mission locale.
- ✓ Rallye photo à travers la ville : mieux connaître les ressources en santé mentale de Givors organisé par le PAEJ et Addictions France. Projet issu du groupe « ado » du CLSM. Implication des nombreux partenaires et de leurs usagers. Les jeunes ont adhéré tant à la forme qu'au contenu de l'action.

- ✓ Santé mentale et logement : Demande issue du groupe GVSSL du CLSM. Sensibilisation à lutte contre les punaises de lits et présentation de la démarche « Oh punaises » Présence sur le marché le matin, en atelier dans l'appartement pédagogique de LMH et à la sortie des écoles à 16h30. Seul l'atelier de l'après-midi n'a pas trouvé son public.
- ✓ Santé mentale et identités sexuelles :
 - Demande issue du groupe « adolescents » du CLSM. Deuxième session de formation en direction des professionnels sur la transidentité par l'association OuTrans, session pleine avec des professionnels issus de structures et métiers différents
 - Exposition « Genre ! » sur les identités sexuelles par l'association des Bibliothécaires de France durant le mois d'octobre.
- ✓ Santé mentale et écrans numériques : Demande émanant des groupes « ados » et « socialisation des tout petits » du CLSM.
 - Café des parents à l'Ecole Romain Rolland sur la maîtrise de l'usage des écrans avec une vingtaine de mamans
 - Demi-journée d'ateliers ludiques et pédagogiques autour des écrans numériques et leur impact sur notre santé (pour les enfants, adolescents et leurs parents)
 - Rencontre débat : quelles idées concrètes pour apaiser la vie numérique de nos familles ?
 - Conférence spectacle « l'Écran...Méchant-loup ? » par Philippe Cazeneuve en direction des adolescents et leurs parents Le café et les ateliers ont trouvé leur public car actions réalisées avec des publics captifs. Mais échec de la soirée (spectacle + conférence) avec peu de public.
 - PSSM
- ✓ Dispositif Mental City Jeune porté par l'ARHM : Formation PSSM Jeunes auprès de 12 professionnels.
- ✓ Formation PSSM en direction des chargés de mission emploi/insertion du territoire : Actions co-construites entre la MMIE et la coordination CLSM de la Métropole, la formation s'est tenue en décembre avec 15 professionnels formés.

AXE STRATEGIQUE 4 : Promouvoir la nutrition et l'activité physique dans toutes leurs dimensions

- ✓ Programme PACAP pour les 0-6 ans
- ✓ Lancement du programme D-MARCHE : Mobilisation sur 3 mois d'un groupe de 15 séniors.
- ✓ Activité de marche rapide et nordique pour les adultes et les séniors : 4 ateliers en octobre.
- ✓ Cafés des parents sur l'alimentation à l'école Romain Rolland : un café durant le mois de la santé mais plusieurs tout au long de l'année à travers le programme PACAP.
- ✓ Sensibilisation au maraîchage, biodéchets et alimentation saine
 - Visites pédagogiques aux Potagers du Garon pour des classes de maternelles et 6ème des GS des Vernes
 - Sensibilisation à l'alimentation saine et aux biodéchets sur les marchés forains et création de recettes de cuisines avec un livret et un format exposition pour l'essaiage.

4. Programme de Réussite Educative -PRE

Un rapport d'activité a été effectué pour l'année 2023, ci-dessous il est présenté sa synthèse :

- 135 parcours en 2023 (125 en 2021 et 173 en 2022) dont 85% issus des QPV

- 54 filles et 75 garçons
- 96 enfants en élémentaire
- 26 enfants en maternelle
- 13 jeunes niveau secondaire
- 122 enfants orientés par l'Education Nationale (90%)
- 75 parcours individuels dont 22 suivis par des vacataires avec un accompagnement autour de la réussite scolaire
- 58 bénéficiaires suivent également un parcours collectif
- 2 réorientations ont été effectuées vers le droit commun
- Répartition des enfants par thématique :
 - 41 en scolarité
 - 2 vers la parentalité
 - 79 vers une ouverture culturelle et loisirs
 - 13 vers le médico-social
- 76 sorties de parcours
- 13 mois de prise en charge en moyenne

5. CCAS

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) au sein des CCAS est une démarche obligatoire d'après le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 (Article R123-1 et l'article L. 123-5).

L'article R123-1 précise que « L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire ».

L'année 2023 a été marquée par la réalisation de l'analyse des besoins sociaux, avec des études particulières sur deux problématiques spécifiques: l'isolement des personnes âgées et la précarité alimentaire. Les partenaires locaux ont été mobilisés sur ce travail ainsi que des habitants.

Le rapport final a été présenté en Conseil d'administration en décembre 2023.